

CONTEXTE :

Le SYCOSERP, syndicat mixte créé en 2000, est compétent sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur les bassins versants du Salat et du Volp. Le territoire est composé de 114 communes ariégeoises et haut-garonnaises.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG), la(e) chargé(e) milieux aquatiques aura en charge le suivi et la gestion d'une partie des bassins versants du Salat et du Volp.

MISSIONS :

Sous l'autorité du Président et du Directeur, vous serez chargé(e) de :

- la gestion et la surveillance d'une partie du bassin versant, la mise en place et le suivi de la politique d'entretien de la végétation des cours d'eau,
- d'assurer la surveillance et le suivi des cours d'eau par des relevés précis et notamment sous SIG,
- d'assurer la maîtrise d'œuvre d'opérations et le suivi des travaux,
- d'apporter une expertise et proposer des solutions à des problèmes techniques,
- de participer à l'accomplissement des démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et à la passation des marchés publics,
- de participer à l'ensemble des actions du PPG mais aussi du Papi d'Intention du Salat,
- de sensibiliser, d'informer et de communiquer auprès de tous les usagers et acteurs du bassin versant.

PROFIL SOUHAITE :

Niveau de formation requis :

- Diplôme : Bac + 2 minimum dans le domaine des milieux aquatiques.

Savoir :

- Connaissances en hydrogéomorphologie, gestion intégrée des cours d'eau ; botanique ; exploitation forestière ; fonctionnement des milieux aquatiques ;

- Connaissance du cadre réglementaire et du fonctionnement des collectivités et établissements publics ;

- Connaissance des procédures de la commande publique appréciée.

Savoir-faire :

- Identifier et mobiliser les partenaires pour la réalisation de projets ;

- Réalisation de cahier des charges (CCTP, CCAP, RC) ;

- Maîtrise des logiciels de bureautique (Excel, Word) et de saisie sous logiciel de cartographie (SIG – QGIS).

Qualités requises :

- Sens du travail en équipe, esprit d'initiative, pédagogie, sens de la concertation.
- Goût du terrain et du travail de bureau , aisance relationnelle, autonomie, rigueur, disponibilité.
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

- Permis B indispensable, déplacements fréquents sur le terrain

CONDITIONS :

- CDD 1 an basé à Saint-Girons (09)
- Recrutement par voie contractuelle sur un emploi de technicien territorial
- Salaire : statutaire plus primes, CNAS, chèque déjeuner.
- Poste à pourvoir au 1^{er} juin 2021. Entretien semaine 18.

Adresser une lettre de motivation (manuscrite) et un CV avant le 9 avril 2021 à Monsieur le Président, Syndicat Couserans Service Public – Rue Trinqué – 09200 Saint-Girons.
Préférence par mail à secretariat@sycoserp-couserans.fr (demander impérativement un accusé de réception) avec pièces jointes sous forme pdf et nommées nom_prénom_cv.pdf et nom_prénom_lm.pdf

Renseignements : Monsieur Gilles DOMENC, Directeur du SYCOSERP : 05-34-14-01-73
gilles.domenc@sycoserp-couserans.fr